

Égalité femmes-hommes dans les Grandes écoles : la Conférence des grande écoles publie la 6^{ème} édition de son baromètre

La Conférence des grandes écoles (CGE) dévoile les résultats de son 6^{ème} baromètre sur l'égalité femmes-hommes. Des éléments qui permettent de faire émerger des états statistiques sexués et un bilan de la politique égalité femmes-hommes menée au sein des établissements membres de la CGE. Le baromètre constitue ainsi un outil de pilotage dans ce domaine pour chaque établissement, mais aussi pour le Groupe de travail égalité femmes-hommes de la CGE. Principaux enseignements de cette nouvelle édition : même si une sous-représentation des étudiantes dans certaines filières et des femmes à certains postes à responsabilités au sein des établissements subsistent, les Grandes écoles sont de plus en plus nombreuses à mener des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes. Une mobilisation croissante des étudiant.e.s sur le sujet et tout particulièrement pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles est également notable.

Place des femmes dans les établissements : les Grandes écoles, un modèle de mixité perfectible

Nous notons une forte disparité en matière de mixité selon les établissements : si les écoles de management affichent encore cette année une mixité parfaite au sein des formations initiales (la moitié des étudiant.e.s sont des femmes), les étudiantes représentent seulement un tiers des effectifs des écoles d'ingénieurs. **« Un pourcentage toujours trop faible qui nécessite de poursuivre et intensifier les actions menées dans les collèges et les lycées pour attirer plus de jeunes femmes dans les écoles d'ingénieurs », commente Anne-Lucie Wack, présidente de la Conférence des grandes écoles.**

Quand on analyse la mixité au sein des salariés des établissements, la tendance s'inverse : 75% des écoles d'ingénieurs sont des établissements mixtes par la répartition femmes-hommes de leur personnel (15% pour les écoles de management). Ainsi, une attention toute particulière devra être apportée à la répartition femmes-hommes dans les recrutements, afin qu'elle n'amplifie pas le manque de mixité des personnels des écoles de management ni ne remette en question la mixité des autres établissements.

Par ailleurs, qu'elles relèvent de la gouvernance de l'établissement (conseil d'administration, comité de direction, comité exécutif) ou de la direction académique, les instances de direction des grandes écoles comptent une minorité de femmes. A noter néanmoins que, en 2020, les comités de direction des Grandes écoles de la CGE comptent tout de même près de 38% de femmes ; un chiffre en progression chaque année.

Du côté de la formation professionnelle, le baromètre montre que seulement 38% des participant.e.s en formation continue sont des femmes. Un chiffre qui peut être un élément d'explication de la différence d'accès à des postes à hautes responsabilités en entreprise.

Une mobilisation croissante en faveur de l'égalité femmes-hommes de la part des écoles et des étudiants

En 2020, près de la moitié des Grandes écoles de la CGE (46,8%) ont planifié et structuré leurs actions en faveur de l'égalité femmes-hommes au travers de la mise en place d'une stratégie. Un chiffre en nette progression cette année, que la crise sanitaire n'a pas freiné.

Les actions menées par les écoles en faveur de l'égalité femmes-hommes sont majoritairement à destination de la cible étudiante. Il s'agit de sensibiliser et former tous les jeunes, hommes et femmes, à la lutte contre les inégalités, montrant ainsi qu'il s'agit d'un problème sociétal et non d'un problème genré. Les Grandes écoles préparent les étudiantes et étudiants à avoir un regard différent lorsqu'ils intégreront le monde professionnel. A noter également que tous les établissements répondants ont au moins un.e référent.e égalité Femmes-Hommes au sein de leurs effectifs. Un poste clé pour faciliter l'application de la Charte égalité Femmes-Hommes de la CGE et la mise en œuvre de la stratégie de l'école en la matière.

Le baromètre 2020 montre également l'implication croissante des étudiantes sur les sujets liés à l'égalité. Alors que leurs aînées sont peu représentées dans les réseaux professionnels, les étudiantes d'aujourd'hui ont déjà compris l'importance de ces réseaux et s'affirment davantage en s'investissant dans les bureaux des associations (47% de femmes). **« S'il est encore trop tôt pour affirmer qu'il s'agit d'une lame de fond, ces résultats sont toutefois encourageants ; ils montrent la volonté des jeunes d'être acteurs de la construction d'une société plus mixte » souligne Vincenzo Vinzi, président de la commission Diversité de la CGE.** En parallèle, il est intéressant de noter que 65% des associations étudiantes mènent des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes (contre 48% en 2019).

Focus sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) : un engagement partagé

Pour la 3^{ème} année consécutive, la CGE a souhaité consacrer le focus thématique aux dispositions mis en place par les établissements pour lutter contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS).

Les deux tiers des établissements répondants (66,2%) déclarent disposer d'une cellule (ou d'une personne contact) chargée de traiter les situations de harcèlement sexuel ou de comportements sexistes ; ils étaient seulement 46% il y a trois ans. Si les actions de sensibilisation de ces cellules sont menées principalement à destination des étudiant.e.s, elles concernent aussi les salarié.e.s.

Nous notons également une mobilisation importante des étudiantes et étudiants en faveur de la lutte contre les VSS. **« Les étudiantes et étudiants accordent une attention croissante à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations sexistes au travers d'associations qu'ils créent au sein de leurs écoles. Déjà engagée il y a quelques années, cette dynamique a connu une forte accélération depuis le mouvement #Metoo » conclut Anne-Lucie Wack, présidente de la Conférence des grandes écoles.**

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la CGE regroupe 229 Grandes écoles en France, dont 13 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent plus de 40 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal... Les 229 Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

www.cge.asso.fr | **Twitter** : [@ConferenceDesGE](https://twitter.com/ConferenceDesGE)

CONTACTS PRESSE

Camille Le Hyaric - clehyaric@epoka.fr - 06 60 43 65 02

Alix Bourgeois - abourgeois@epoka.fr - 06 07 55 25 52